

## **OXYBEE :**

Acide oxalique, Oxybee se présente sous forme de poudre et solution de dispersion à 39 mg/ml d'acide oxalique. Un seul traitement doit être appliqué par ruche et sur des colonies sans couvain. Le produit doit être administré, en utilisant un dispositif de mesure approprié muni de graduations (par exemple, pipette automatique, seringue jetable), sur les abeilles occupant les espaces inter-cadres.

Le dosage doit être effectué avec précaution et tout surdosage doit être évité.

Une dose maximale de 5 à 6 ml de la dispersion doit être administrée une seule fois par espace inter-cadre occupé par des abeilles. La quantité totale de produit administré à une colonie ne doit pas dépasser 54 ml. Par conséquent, si nécessaire, la dose par espace inter-cadre doit être réduite afin de ne pas dépasser la quantité totale maximale administrée par colonie.

La dispersion doit être tiède (entre 30 et 35 °C) durant l'application.

La dispersion doit être versée lentement sur les abeilles occupant les espaces inter-cadres. La température extérieure au cours du traitement par Oxybee doit être au moins de 3 °C.

### **1. Préparation de la dispersion (préalable à toute utilisation)**

Placer le flacon contenant la solution d'acide oxalique dihydraté dans de l'eau chaude (entre 30 et 35 °C).

Ouvrir le ou les sachets de poudre de saccharose à l'aide d'une paire de ciseaux.

Pour 444 ml de dispersion → verser le contenu d'un sachet dans le flacon contenant 375 g de solution d'acide oxalique dihydraté.

Pour 888 ml de dispersion → verser le contenu des deux sachets dans le flacon contenant 750 g de solution d'acide oxalique dihydraté.

Fermer hermétiquement le flacon et l'agiter jusqu'à ce que le saccharose soit complètement dissous. La dispersion doit être avoir un aspect incolore, limpide à légèrement trouble.

Si la dispersion a été stockée, elle doit être bien agitée avant utilisation.

Le produit doit être administré, en utilisant un dispositif de mesure approprié muni de graduations appropriées (par exemple, pipette automatique, seringue jetable), sur les abeilles occupant les espaces inter-cadres.

### **2. Administration du mélange**

Une fois le mélange effectué, l'administration se fait par dégouttement sur les abeilles entre les cadres de la ruche, à raison d'une dose maximale de 5 à 6 ml à administrer en une seule fois dans chaque interespace, sans dépasser un volume de 54 ml pour une colonie. Si nécessaire, la dose par espace inter-cadre doit être réduite afin de ne pas dépasser la quantité totale maximale administrée par colonie.

- Le produit doit être appliqué dans des colonies sans couvain.
- Il doit être utilisé dans des ruches à cadres verticaux accessibles par le haut.
- Ne pas dépasser la dose recommandée. Un seul traitement par ruche. Des traitements répétés ne sont pas bien tolérés par les abeilles.
- La température extérieure au moment du traitement à l'aide d'Oxybee doit être d'au moins 3 °C.